

Executive Summary :

Smart Cities en Belgique : Analyse qualitative de 11 projets¹

La recherche menée dans ce rapport est une recherche qualitative : onze projets « Smart City » ont été étudiés en Belgique. Les projets ont été sélectionnés afin d'assurer une diversité géographique — une initiative par province plus Bruxelles — ainsi qu'une diversité dans les thématiques abordées — chaque dimension de la « Smart City » est représentée au moins une fois (Smart Economy, Smart Mobility, Smart Environment, Smart People, Smart Living, Smart Governance).

Les résultats mis en évidence dans ce rapport reposent principalement sur l'analyse approfondie d'interviews menées auprès de deux acteurs clés pour chaque initiative. Ces données ont été complétées par des informations générales sur les initiatives provenant de sources diverses (internet, rapports, etc.).

Les critères d'analyse utilisés reprennent les caractéristiques intrinsèques du projet et six grandes caractéristiques (1— La dynamique des acteurs autour du projet ; 2— Le développement et management du projet ; 3— L'utilisation de la technologie ; 4— La durabilité du projet ; 5— Le financement du projet ; 6— Le statut légal du projet).

OBSERVATIONS CLES

Le phénomène « smart city » est bel et bien en marche dans les villes belge. En effet, des projets « smart city » se développent activement sur le territoire, mais différent en matière de taille et de défis. Ces projets sont aussi dans des phases de maturités différentes, allant du projet en opération depuis des années aux plans pour le futur à mettre en œuvre. Cela démontre néanmoins que le concept « smart city » ne s'applique pas qu'aux plus grandes villes telles qu'Amsterdam, Londres, voire Bruxelles. Néanmoins, des idées, technologies et concepts étrangers peuvent être inspirants afin de développer des solutions implémentables en Belgique

La situation socio-économique et territoriale de nos villes n'est pas semblable à celle en place dans d'autres pays telle qu'en France, Allemagne ou aux Pays-Bas. L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet « Smart City » doivent donc prendre en considération les spécificités du territoire belge et, en particulier, les fondements et caractéristiques des villes belges (taille, contexte politique, situation socio-économique, etc.).

Face à ce constat, certaines villes flamandes ont décidé de développer des projets sur un territoire plus étendu. La constitution de coalition de villes et d'acteurs publics est une piste qui doit être envisagée. Une autre piste est de travailler sur une échelle « Smart City » différente et de créer plutôt une dynamique de « Smart Région ».

Les projets étudiés sont pratiquement tous intégrés dans une stratégie locale et institutionnelle. Cependant, le niveau européen est sous-estimé ou peu considéré et le niveau national n'est jamais cité.

L'identification d'un projet comme étant « smart » est assez complexe. La majorité des projets analysés s'inscrivent dans les dimensions de l'environnement, de la mobilité et de l'économie. Il existe par contre une confusion assez évidente entre le Smart Living et le Smart People.

¹ Etude scientifique menée par:

Jonathan Desdemoustier, Chercheur-Doctorant, Smart City Institute, HEC-ULg

Nathalie Crutzen, PhD, Chargée de cours et Directrice, Smart City Institute, HEC-ULg

Rapport détaillée accessible sur le site : www.smartcityinstitute.be

La Smart Governance est présente d'une manière limitée. Il est pourtant essentiel que les autorités puissent, elles aussi, être plus « smart » dans leurs services aux citoyens. L'E-gouvernance et la participation de la Société Civile dans les prises de décisions politiques doivent être intégrées par les autorités publiques.

Le politique joue un rôle d'initiateur de premier rang dans les projets « Smart City » analysés. La majorité des projets se réalisent à travers une approche top-down. Celles-ci restent au centre de la dynamique. Le rôle des autorités locales (politiques + administration) est dès lors de mettre en place toutes les conditions nécessaires (vision notamment) pour supporter - directement ou indirectement - la dynamique « Smart City ».

Les 11 initiatives semblent inclure la notion de participation citoyenne, même si celle-ci reste encore passive et peu active. Il y a notamment de plus en plus des projets bottom-up. Un processus de co-création et d'implication des citoyens et des utilisateurs de la ville est nécessaire pour assurer la mise en œuvre efficace des projets « Smart City ». La Société Civile doit en effet être perçue à la fois comme (1) un client à satisfaire (2) une source d'innovation et (3) un partenaire du projet.

L'intégration des universités et hautes écoles est déjà observée dans une majorité de projets, mais une implication plus large est nécessaire. Les recherches des chercheurs et professeurs ainsi que les travaux réalisés par leurs étudiants peuvent être des sources d'inspiration et contribuer au succès des projets « Smart City » (ex. direction scientifique du projet, idées de start-ups, etc).

Le monde de l'entreprise est un acteur clé des projets « Smart City » en y apportant une expertise riche, une vision économique et une réalité de terrain nécessaire au bon déroulement des projets « Smart City ». Les entreprises internationales et les grands groupes sont néanmoins perçus comme des acteurs difficiles à atteindre.

En lien avec la dynamique « Smart City » en marche, de nombreux écosystèmes d'acteurs, parfois très complexes, se créent. Pour fluidifier les relations au sein de ces écosystèmes et mener à bien les projets « Smart City », un intégrateur de projet ou un facilitateur de projet, qu'il soit public ou privé, est un bienfait pour son bon déroulement et le succès du projet.

Malgré une faible présence de diagnostics préalables au lancement des projets (diagnostics territoriaux ou thématiques), l'ensemble des initiatives analysées développe en leur sein des systèmes de contrôle ou de monitoring des résultats.

Le concept de développement durable et ses 3 piliers (People, Planet, Profit) ne sont pas toujours clairement connectés aux projets « Smart City » par les acteurs clés interrogés. Derrière la durabilité présentée dans certains projets se cachent des justifications assez simplistes. Cependant, ces projets ont un impact positif sur le développement durable de notre société.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ou la technologie mixte sont incontestablement présentes dans les projets abordés. Cependant la collecte, le traitement et le partage des données restent un défi majeur. Les données issues des projets sont d'ailleurs généralement sous-exploitées.

Les projets « Smart City » étudiés prennent des formes juridiques différentes. La majorité des projets s'inscrivent dans des procédures ou des formats légaux assez classiques. En dehors de ce cadre, des projets innovent, notamment avec la conclusion d'une convention spécifique et d'accord particulier entre acteurs.

Le financement de ces projets se fait majoritairement par des emprunts et subventions, mais la demande et des initiatives vers d'autres types de financement commencent à apparaître.

Le support de la créativité et de l'innovation (innovations technologiques, mais aussi juridiques, sociales, managériales) est nécessaire. Les dynamiques « Smart City » requièrent le développement de nouveaux « Business Models », de nouveaux modes de financement ainsi que de nouveaux véhicules juridiques afin de promouvoir les projets « Smart City » et considérer leurs complexités.